

La stratégie écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

VITICULTURE

N°09 du 27/05/2026

CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

[Météo](#)

[Stade](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Black-Rot](#)

[Ravageurs](#)

[Biodiversité et santé des agrosystèmes](#)

A RETENIR

Mildiou : rares nouveaux symptômes

Oïdium : peu d'évolution sur les parcelles traitées, symptômes uniquement sur parcelles à historique

Black Rot : quelques nouveaux symptômes localisés

Ravageurs : premiers glomérules

METEO

Pluies du 19 au 26 mai

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	0.5	3
Côte-d'Or	0	4
Yonne	0	0
Nièvre	0	0
Franche-Comté	1.5	4.6

Après quelques averses très localisées qui ont pu prolonger la période froide et humide du week-end de l'Ascension, le temps a viré au beau, et même davantage, avec des températures records pour un mois de mai enregistrées depuis ce week-end.

Prévisions à 7 jours :

MERCREDI 27



21° / 34°

▼ 15 km/h

JEUDI 28



20° / 34°

▶ 20 km/h

40 km/h

VENDREDI 29



20° / 34°

▶ 15 km/h

SAMEDI 30



18° / 34°

▼ 10 km/h

DIMANCHE 31



19° / 29°

▶ 15 km/h

LUNDI 01



17° / 28°

▼ 10 km/h

(Source : Météo France, Mâcon (71000) le 26/05/2026 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)

Ce temps estival devrait se maintenir au moins jusqu'à la fin de la semaine, avec des températures largement supérieures à 30 °C. À partir du week-end prochain, une légère baisse des températures est attendue, accompagnée d'un risque orageux.

STADE

Sous l'impulsion de cette rapide augmentation des températures, la pousse s'est réactivée dans bon nombre de parcelles, et la floraison s'est pleinement enclenchée sur la plupart d'entre elles.

Le stade le plus observé cette semaine est donc « **mi-floraison** » à l'échelle de la région.

À ce stade charnière de la campagne, l'année 2026 est toujours très proche de 2020.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	1ères fleurs	Nouaison
Côte-d'Or	Boutons floraux séparés	Fin floraison
Yonne	Boutons floraux séparés	Fin floraison
Nièvre	1ères fleurs	Fin floraison
Franche-Comté	1ères fleurs	Fin floraison



Figure 1 : mi-floraison

MILDIOU

Situation

238 parcelles traitées ont été observées ainsi que 23 témoins non traités.

La hausse des températures observée depuis la fin de semaine dernière a été favorable à l'incubation des contaminations en cours survenues durant la première quinzaine de mai.

Ainsi, à ce jour, toutes les sorties de taches attendues se sont exprimées.

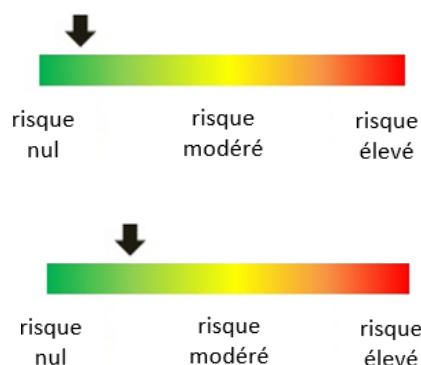
Le constat demeure plutôt rassurant à l'issue de cette tournée d'observation, les symptômes restant très localisés à l'échelle du vignoble. En effet, sur l'ensemble des parcelles traitées, seulement 10 présentent des symptômes sur feuilles.

Toutefois, hors réseau, une sortie plus importante est signalée sur la Côte chalonaise (notamment à Mercurey), ce qui correspondrait aux précipitations plus importantes relevées le 13 mai.

Analyse de risque

À ce stade de mi-floraison, qui marque plus ou moins le milieu de la campagne de protection, la situation reste globalement saine sur l'ensemble de la région. De plus, les conditions annoncées pour les prochains jours étant très défavorables au développement du mildiou, le risque global peut être considéré comme faible sur une grande partie de la région.

Sur certains secteurs, en lien avec des cumuls de précipitations plus importants, les symptômes sur feuilles sont localement plus fréquents. Ainsi, dans les parcelles présentant une présence plus régulière de symptômes, le risque pourrait évoluer à la hausse si les conditions redevenaient favorables, notamment avec le retour des pluies.



*Mesures prophylactiques : retrouvez les bonnes pratiques prophylactiques sur ce [lien EcophytoPic](#), et notamment l'épamprage qui, à ce stade, permet de limiter le risque mildiou.

OIDIUM

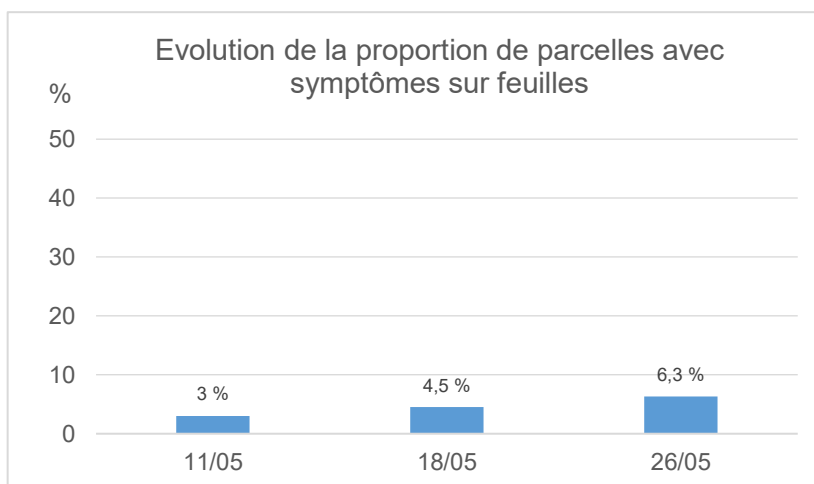
Situation

237 parcelles traitées ont été observées lors de la tournée du lundi 26/05 + **22 témoins non traités**.

La situation évolue peu à ce stade et reste globalement saine, avec une détection de symptômes sur feuilles dans seulement 6 % des parcelles traitées. Sur ces parcelles, le nombre de taches demeure généralement faible (de 1 à 3), et seules 2 parcelles présentent plus de 5 % de feuilles touchées.

En parallèle, la dynamique observée sur certains témoins non traités, notamment en Côte-d'Or, semble ponctuellement plus active, avec une fréquence qui a fortement augmenté au cours de la semaine écoulée (2 parcelles à plus de 25 % de feuilles symptomatiques).

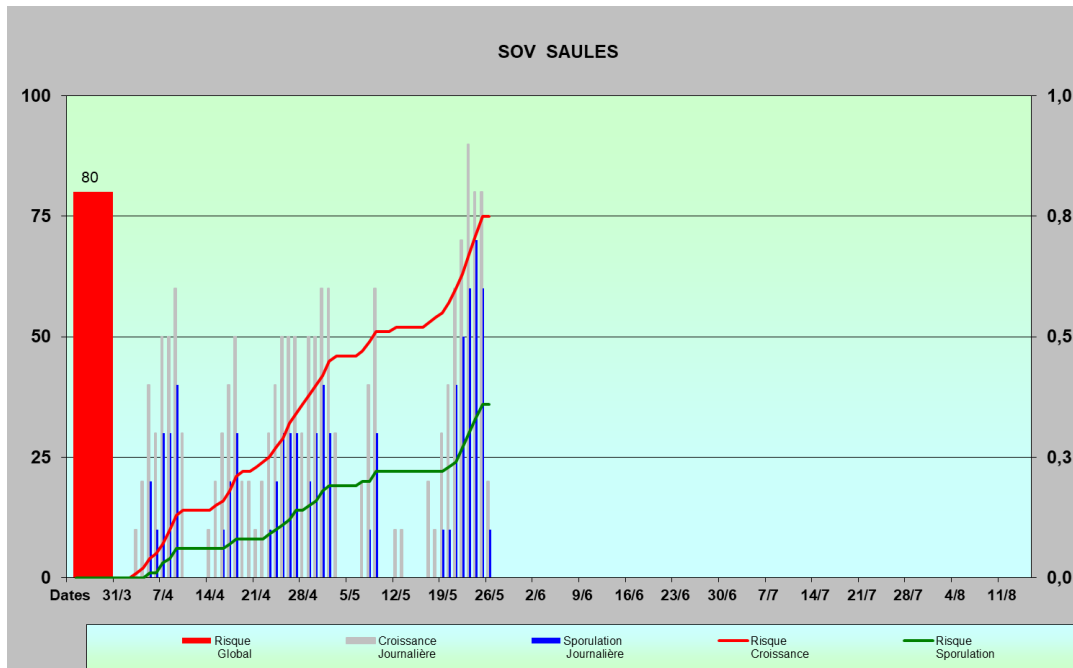
Les tout premiers symptômes sur inflorescences ont été repérés sur des parcelles à très fort historique, où des symptômes sur feuilles étaient déjà présents.



Graphique 1 : Évolution du pourcentage de parcelles du réseau présentant des symptômes d'oïdium sur feuilles.

Analyse de risque

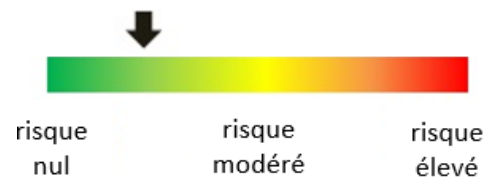
La hausse des températures est favorable à l'activité de l'oïdium depuis quelques jours, comme l'indique le modèle SOV avec les données ci-dessous. Ces conditions devraient rester favorables sur les prochains jours.



Graphique 2 : Données du modèle SOV pour le site de Saules

La fréquence des parcelles concernées par des symptômes restant faible à ce stade de la campagne, le risque paraît plutôt stable (faible à modéré) pour les prochains jours.

L'évolution rapide de la phénologie va encore augmenter le risque dans les prochaines semaines, avec une sensibilité plus importante de la vigne au stade nouaison.



*Mesures prophylactiques : retrouvez les bonnes pratiques prophylactiques sur ce [lien EcophytoPic](#), et notamment l'ébourgeonnage dans le cep qui aère la zone des grappes.

BLACK ROT

Situation

Quelques symptômes sur feuilles ont été observés sur des secteurs historiquement sensibles (Beaujolais et Mâconnais), mais la situation reste globalement saine.

Analyse de risque

En dehors des secteurs historiquement sensibles, il n'est pas nécessaire de considérer le risque Black Rot de manière spécifique. Il peut être intégré à la gestion du risque mildiou, sans anticipation particulière.

Sur les secteurs sensibles, une vigilance particulière est recommandée dans le cas éventuel d'apparition de nouveaux symptômes.

Rappel : la période de forte sensibilité des grappes au Black Rot se situe de la nouaison au début de la véraison.

RAVAGEURS

Vers de la grappe

Situation

Les premiers glomérules ont été observés cette semaine, essentiellement sur les secteurs où les vols étaient les plus actifs. Pour l'instant les fréquences restent faibles (maximum 6 % des grappes touchées).

Les observations se poursuivront la semaine prochaine.

Flavescence Dorée

Situation

Le nouvel arrêté préfectoral précisant les modalités de la lutte contre la flavescence dorée en Bourgogne-Franche-Comté a été signé le 7 mai dernier par la préfète de région.

Vous trouverez cet arrêté ainsi que les cartes des différentes zones de lutte insecticide via les liens suivants :

- [Lien de l'arrêté](#)
- [Lien des cartes](#)

Un message réglementaire joint à ce bulletin précise la période de protection pour les secteurs en lutte obligatoire. Les premiers traitements devront être réalisés entre **le 27 mai et le 4 juin** pour les zones de protection à 24-28 jours et en vignes mères de greffons.

Pour les zones de protection 14-16 jours, la première intervention devra être réalisée entre **le 3 et 11 juin**.

Pour rappel, la protection obligatoire en pépinières viticoles doit être assurée en continu du **15 mai au 15 octobre**.

BIODIVERSITE ET SANTE DES AGROSYSTEMES

Dans le but d'accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal, une note nationale biodiversité sera jointe chaque semaine à ce bulletin.

Cette semaine, **les chauves-souris sont mises à l'honneur**.



Toutes les fiches « biodiversité et santé des agrosystèmes » ainsi que « les fiches réglementaires » sont disponibles sur le site de la Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté.

Abeilles : Depuis 2024, la vigne a été reclassée en culture attractive concernant les abeilles et autres pollinisateurs. Ainsi, l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique désormais en viticulture. La note nationale relative à la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs, ainsi que la fiche vigne, jointes à ce bulletin, détaillent la conduite à tenir vis-à-vis des traitements qui auront lieu au moment de la floraison.

- [Arrêté pollinisateur](#)
- [Note nationale abeille](#)
- [Fiche Vigne Mention Abeille](#)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, BIO Bourgogne-Franche-Comté et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, BIO Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura ;



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques de leurs conseillers.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.